

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC SUPÉRIEUR

Compte rendu de la réunion du 8 mars 2010

Le Conseil international de contrôle du lac Supérieur se réunit le 8 mars 2010 à l'hôtel DoubleTree, à Detroit. Le col Drolet ouvre la réunion à 14 h30. Sont présents :

États-Unis

Col J. Drolet (suppléant)

M. J. Kangas

Lcol J. Davis

M. S. Thieme (suppléant)

M. D. Sawruk

M. D. Dasho

M. C. Woodruff

Mme. S. Daniel

M. J. Oyler

M. Z. Jeffries

M. J. Selegan

M. T. Dahl

M. R. Thomas

M. E. Tauriainen

Mme. M. Kropfreiter

M. J. Koschick

M. K. Kompoltowicz

Canada

M. D. Fay

M. R. Caldwell

M. R. Caldwell

M. J. DeLuzio

M. R. Stefano

M. T. McAuley

Membres du Conseil

Secrétaires

Représentants des entités responsables de la régularisation

Associés

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification (p.j. 1).

2. Conditions hydrologiques actuelles et régularisation

Le lcol Davis informe le Conseil des conditions hydrologiques dans les lacs Supérieur, Michigan-Huron et Érié et présente un diaporama sur les apports d'eau nets aux trois bassins, les niveaux d'eau mesurés et prévus, et les paramètres du bilan hydrique des lacs Supérieur et Michigan-Huron.

- Au cours des six derniers mois, les apports d'eau au bassin du lac Supérieur ont été inférieurs à la moyenne. Selon les estimations, l'évaporation a été inférieure d'environ 18 % à la moyenne de septembre à décembre 2009. La température en surface a été plus élevée que la moyenne. Les apports d'eau au bassin des lacs Michigan-Huron ont également été inférieurs à la moyenne ces six derniers mois. Selon les estimations, l'évaporation a été légèrement inférieure à la moyenne de septembre à décembre 2009.
- Les niveaux d'eau des lacs Supérieur et Michigan-Huron sont bien en deçà de la moyenne; le lac Supérieur poursuit sa plus longue période de niveaux d'eau inférieurs à la moyenne (depuis avril 1998) et les lacs Michigan-Huron, leur deuxième plus longue période (depuis janvier 1999). Les lacs avaient bien récupéré au cours de la dernière année, mais leurs niveaux sont retombés et ils avoisinent maintenant ceux enregistrés il

y a un an. Le 8 mars, les niveaux d'eau dans les lacs Supérieur et Michigan-Huron étaient inférieurs de 17 et 22 cm (6,7 et 8,7 po), respectivement, à la moyenne.

- Les débits sortants du lac Supérieur ont été inférieurs à la moyenne de septembre à mars; ils n'ont pas été limités par l'application du critère c) puisque les débits spécifiés dans le plan de régularisation sont inférieurs à ceux qui existaient avant le projet. Les débits ont été conformes à ceux fixés dans le plan de régularisation 1977-A, et l'ouverture des vannes aux ouvrages compensateurs a été maintenue à l'équivalent d'une demi-vanne.
- Une gamme de niveaux projetés pour les six prochains mois ainsi qu'un diaporama montrant comment les niveaux se comparent à ceux des deux années précédentes sont présentés au Conseil. Dans l'hypothèse d'apports d'eau moyens, les niveaux des lacs Supérieurs et Michigan-Huron devraient rester bien en deçà de la moyenne. On s'attend à ce que le niveau du lac Supérieur monte au-dessus du zéro des cartes en mai; les niveaux des lacs Michigan-Huron sont au-dessus du zéro des cartes.
- D'après les données « d'écart normalisé » de 1900 à 1986 utilisées dans le plan 1977-A, le niveau du lac Supérieur est un peu plus bas que celui des lacs Michigan-Huron.
- La couverture de glace dans le lac Supérieur est beaucoup moins étendue que la moyenne.
- Des mesures aériennes de l'équivalent en eau de la neige dans le bassin du lac Supérieur seront prises plus tard en mars.

3. Dérivations de Long Lac et d'Ogoki

M. Caldwell indique qu'Ontario Power Generation (OPG) a fourni au Conseil des données sur les débits enregistrés aux dérivations de Long Lac et d'Ogoki. De septembre 2009 à février 2010, le volume d'eau dérivé dans le lac Nipigon (qui se déverse dans le lac Supérieur) par l'ouvrage d'Ogoki s'est élevé en moyenne à 128,5 m³/s (4 500 pi³/s). Au cours de la même période, le volume d'eau dérivé par l'ouvrage de Long Lac s'est établi en moyenne à 32,9 m³/s (1 200 pi³/s). Le volume d'eau total dérivé a représenté 116 % de la moyenne pour la période visée.

Depuis 1999, un débit constant d'au moins 2 m³/s (70 pi³/s) est maintenu durant l'été (de la fin de semaine de la fête de Victoria jusqu'à celui de la fête du Travail) à la décharge nord du lac Long (barrage de Kenogami). Cette entente (le Plan de gestion de l'eau de l'Aguabason) entre OPG et les Premières nations locales assure un débit qui met en valeur la rivière Kenogami et réduit le volume d'eau dérivé vers le lac Supérieur. Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario exige qu'un débit minimal de 0,55 m³/s soit maintenu durant le reste de l'année, et il a prolongé jusqu'à la fin d'octobre l'exigence de maintenir un débit minimal de 2 m³/s (du samedi de la fin de semaine de la fête de Victoria jusqu'à l'Halloween). En moyenne, 1,1 m³/s (40 pi³/s) a été déversé de septembre à février.

4. Mesures du débit

a. Centrales hydroélectriques. Des mesures du débit sont prévues à toutes les centrales hydroélectriques en 2010.

b. Ouvrages compensateurs. Aucune mesure du débit n'a été prise au cours de la période visée et aucune n'est prévue en 2010. Toutefois, si l'étude proposée par M. Bain reçoit un financement, le Conseil pourrait mesurer les débits pour différents réglages d'ouverture des vannes quand le niveau du lac Supérieur est assez bas.

5. Travaux d'entretien aux centrales hydroélectriques

Il n'y a pas eu de travaux d'entretien majeurs à l'ESELCO. Divers travaux seront effectués dans le canal et la centrale au cours des deux prochaines années, mais la capacité de débit ne sera nullement affectée.

Le Icol Davis indique que la nouvelle roue mobile de la turbine du groupe 10 a été installée du 5 novembre 2009 au 12 février 2010. Peu de temps après, des problèmes de vibration sont survenus, et on a constaté que le palier d'arbre nécessitait un nouveau réglage. Le groupe devrait fonctionner à nouveau le 11 mars. Au cours des six derniers mois, les groupes de la centrale du gouvernement ont été mis hors service à plusieurs reprises (interruptions totalisant près de 38 heures) pour corriger des problèmes électriques et effectuer des travaux d'entretien programmés. ESELCO a utilisé toute l'eau que la centrale du gouvernement n'avait pas été en mesure d'utiliser au cours de ces travaux.

Durant la période visée, des travaux d'entretien courants ont été effectués à la centrale d'Énergie renouvelable Brookfield (ERB). M. Stefano indique que trois groupes de la centrale seront mis hors service à tour de rôle pour fins d'entretien, entre le 25 avril et le 15 mai. Cela ne devrait pas affecter leur capacité mensuelle de débit, puisque les autres groupes seront en service.

M. Sawruk signale qu'Edison Sault Electric est sur le point d'être vendue à Cloverland Electric. La Commission de la fonction publique tiendra une audience publique à ce sujet les 11 et 12 mai. La vente devrait être conclue le 1^{er} août. M. Daniel Dasho, vice-président directeur de Cloverland, assiste à la réunion du Conseil.

6. Ouvrages compensateurs

a. Inspections. L'inspection quinquennale détaillée des ouvrages compensateurs devrait avoir lieu la dernière semaine de mai du côté américain et à la fin de l'automne du côté canadien. Au cours de la période visée, des inspections périodiques ont eu lieu et aucun problème majeur n'a été décelé.

b. Entretien. Énergie renouvelable Brookfield a asséché, repeint et réparé deux des huit vannes (les vannes 6 et 8) des ouvrages compensateurs l'été et l'automne derniers; les travaux ont pris fin le 22 octobre 2009. Des travaux semblables seront réalisés aux vannes 1 et 2 en 2010. ERB prévoit installer des dalots en béton à la vanne 1 pour acheminer l'eau vers les passes à poissons aux ouvrages compensateurs pendant les réparations. ERB a soumis son plan aux organismes responsables des ressources naturelles et à la Première nation de Batchewana pour obtenir leur appui. Il faudra peut-être fermer la vanne 1 pendant un ou deux jours pour installer les dalots et effectuer quelques réparations. ERB devra obtenir l'approbation écrite des parties prenantes avant que le Conseil informe la CMI des derniers développements et présente une demande d'autorisation de détourner l'eau. Des travaux d'entretien courants ont été effectués dans l'autre portion des ouvrages compensateurs.

7. Opérations régulatrices

Le Conseil prend acte que les niveaux d'eau en aval des écluses ont été suffisamment hauts de l'automne à la fin de la saison de navigation, fin janvier; aucune restriction aux opérations régulatrices n'a donc été nécessaire. Aucun retard de navire dû aux niveaux d'eau n'a été signalé. Étant donné que le niveau des lacs Michigan-Huron devrait se maintenir au-dessus du zéro des cartes, on ne prévoit pas limiter les opérations régulatrices au cours des six prochains mois. Dans une lettre qu'il fera parvenir à la CMI, le Conseil demandera de reporter l'évaluation quinquennale des opérations régulatrices jusqu'à ce que l'Étude internationale des Grands Lacs d'amont, qui traite de la question en détail, soit terminée.

8. Réunion publique de 2009

Le Conseil planifie sa prochaine réunion publique, qui aura lieu à Sault Ste. Marie, en Ontario. La population pourra y participer par téléphone. Du matériel d'information sera affiché sur la page Web du Conseil pour permettre aux participants de suivre la présentation. La réunion devrait avoir lieu au début de juin; la date définitive sera arrêtée au cours des prochaines semaines.

9. Divers

a. Étude internationale des Grands Lacs d'amont. Deux projets d'étude ont été soumis au Conseil. La première étude porte sur l'efficacité des méthodes de capture des lamproies dans différentes conditions de débit. La seconde examine l'échouement des poissons selon divers réglages d'ouverture des vannes aux ouvrages compensateurs. Dans des lettres qu'il a fait parvenir aux promoteurs des deux études, le Conseil indique son intérêt pour la collecte d'information sur l'environnement et demande des détails sur les variations de débit requises. À ce jour, il n'a reçu aucun renseignement supplémentaire. Le personnel du Conseil restera en contact avec les promoteurs des deux études afin d'obtenir de plus amples détails sur les variations de débit, de sorte que la CMI puisse approuver une dérogation au plan de régularisation avant le début de chacune des études. Le Conseil envisage également la possibilité de demander à la CMI l'autorisation d'approuver des dérogations mineures. Il abordera ce point à l'occasion de sa rencontre avec la CMI. De plus, le Conseil informera la CMI qu'elle devra peut-être autoriser rapidement une dérogation du plan de régularisation si les projets d'étude reçoivent un financement.

b. Étude des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le Icol Davis indique que les commentaires sur le rapport supplémentaire ont été pris en compte en février.

c. Remplacement des écluses. Le Icol Davis indique que les travaux de dragage du canal d'approche en aval et du batardeau amont ont commencé l'automne dernier. Les travaux au batardeau amont devraient se terminer à la fin du printemps 2010.

10. Examen du rapport d'étape semestriel

Après l'examen de la version révisée du rapport d'étape mené par M. Kangas, le Conseil formule plusieurs commentaires et demande à ce que des corrections soient apportées avant de transmettre le rapport final à la CMI.

11. Prochaine réunion du Conseil et rencontre avec la CMI

La prochaine rencontre avec la CMI aura lieu le 21 avril à 10 h. La réunion d'automne du Conseil est fixée provisoirement au 7 septembre, et elle se tiendra dans la région de Kingston.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16 h 40.

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC SUPÉRIEUR
RÉUNION DU 8 MARS 2010

Ordre du jour approuvé

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Conditions hydrologiques actuelles et régularisation
3. Dérivations de Long Lac et d'Ogoki
4. Mesures du débit
 - a. Centrales hydroélectriques
 - b. Ouvrages compensateurs
5. Travaux d'entretien aux centrales hydroélectriques
6. Ouvrages compensateurs
 - a. Inspections
 - b. Entretien
7. Opérations régulatrices
8. Réunion publique de 2009
9. Divers
 - a. Étude internationale des Grands Lacs d'amont
 - b. Étude des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent
 - c. Remplacement des écluses
10. Examen du rapport d'étape semestriel
11. Prochaine réunion du Conseil et rencontre avec la CMI